



Pour un accès à l'IVG partout, pour la défense des droits des femmes !

En solidarité avec l'ensemble des femmes européennes, après la lutte exemplaire des femmes espagnoles en 2014, polonaises en 2016, nous exigeons que les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens et inscrits comme droits fondamentaux pour l'égalité en Europe.

Interdit en Irlande et à Malte, sous hautes contraintes en Hongrie et en Pologne, le droit à l'avortement, même légalisé est, peut ou pourrait être remis en question par le maintien de la clause de conscience des médecins (Italie et France), l'absence de structures hospitalières adéquates (Grèce, Bavière), les restrictions de personnels et les suppressions des centres pratiquant l'avortement lors de restructurations hospitalières (France), et, dans beaucoup de pays, par l'élection de gouvernements réactionnaires, conservateurs et rétrogrades.

Un collectif unitaire, composé d'association féministes et citoyennes, d'organisations syndicales dont la CGT et de partis politiques « **Avortement : les femmes décident** », appelle à une mobilisation européenne pour que : les droits des femmes, la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé soient respectés dans tous les pays européens.

Précisément en France, de nombreux rassemblements sont organisés dans différentes villes pour obtenir :

- La suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG, clause qui n'est pas un enjeu symbolique mais bien un véritable problème de santé publique ;
- L'augmentation des moyens et des personnels, le renforcement et la réouverture des centres IVG menacés par les lois hospitalières régressives comme la loi santé ;
- L'allongement des délais d'IVG (12 semaines en France contre 22 semaines dans les pays d'Europe les plus progressistes) ;
- Une meilleure formation de l'ensemble des personnels soignants ;
- L'inscription du droit à l'avortement dans la Charte européenne des droits fondamentaux.

**Un rassemblement parisien aura lieu :
jeudi 28 septembre à partir de 18h30 à Place de la République.**

Pour connaître le lieu de rassemblement dans votre ville, voir le site <http://avortement europe.org>

Une délégation de l'UFSE-CGT participera à la manifestation de Bruxelles le 28 septembre à 17h30.

Montreuil, le 22 septembre 2017

Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel : **01 55 82 77 67** ou 56-mel : ufse@cgt.fr